



Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le 18 février 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plus de 23,6 millions d'euros de fraudes détectées en Seine-Maritime entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017

Le comité départemental de lutte contre les fraudes (CODAF), co-présidé par Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime et Pascal PRACHE, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Rouen, s'est réuni le 16 février 2018, à la Préfecture de la Seine-Maritime.

Le CODAF a pour objectif de coordonner les procédures et actions prioritaires visant à améliorer la lutte contre les fraudes et le travail illégal dans le département par l'action conjointe des services (*).

Bilan pour l'année 2017

79 opérations de contrôle dans tous les secteurs d'activité ont été réalisées (372 entreprises contrôlées, 816 emplois contrôlés, 78 procès-verbaux pour travail dissimulé, 8 procès-verbaux pour étrangers sans titre de travail et/ou en situation irrégulière). En outre, 1 896 dossiers de fraudes (près de 30 % concernent le travail dissimulé) ont été détectés et traités pour un montant total de fraudes de plus de 23,6 millions d'euros.

Le montant total des fraudes détectées est en constante augmentation :

► 23,6 millions d'euros en 2017, contre 20,3 millions d'euros en 2016, **soit une augmentation de 14 %.**

Les trois parquets compétents de Rouen, du Havre et de Dieppe s'attachent à poursuivre avec détermination les auteurs de ces fraudes en les traduisant devant les juridictions compétentes et en requérant des peines appropriées. De plus, un effort particulier sera demandé, conformément aux nouvelles dispositions gouvernementales pour lutter contre les abus liés au détachement de travailleurs européens. Ces actions contribueront à protéger l'emploi.

(*) (Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP), Région de Gendarmerie de Haute-Normandie (RGHN), Direction Régionale Générale des Finances Publiques (DRGFIP), Douanes, Police aux Frontières (PAF), le Groupe d'intervention régional (GIR), Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI), Pôle Emploi, Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) et délégation AGS.)

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14 – fax 02 32 76 54 55
7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex
site Internet: www.seine-maritime.gouv.fr

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr